

Bordeaux, le 26 octobre 2007

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Inauguration de la résidence étudiante « La Cressonnière » à Agen

Rectorat

William Marois, recteur de l'académie de Bordeaux, chancelier des Universités d'Aquitaine, Patrice Bretout, directeur du CROUS de Bordeaux, Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine, Docteur Alain Veyret, président d'Agen habitat et maire d'Agen, en présence de Lionel Beffre, préfet du Lot-et-Garonne,

Chargée de communication

Ont le plaisir de vous inviter à

**l'inauguration de la résidence étudiante « La Cressonnière »  
Avenue Michel Serres à Agen**

**Le lundi 5 novembre 2007 à 15h00**

Contact :

Marion BOILEVIN

Téléphone

05.57.57.38.30

Télécopie

05.57.57.87.78

Courriel

chargcom@ac-bordeaux.fr

*A l'issue de la manifestation, un cocktail sera offert par le CROUS au restaurant universitaire « La Rapière » - Avenue d'Aquitaine.*

#### • Pourquoi une nouvelle résidence étudiante à Agen ?

Environ 2 300 étudiants sont inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur agenais. L'effectif est en hausse constante de 120 étudiants par an depuis 1999. L'augmentation porte principalement sur le campus Michel Serres.

Le CROUS dispose déjà d'une résidence « Les Tanneries » de 70 logements en centre ville d'Agen. Cette offre s'avérant insuffisante, Agen habitat et le CROUS ont décidé la construction d'un ensemble de logements destiné à améliorer les conditions d'hébergement des étudiants boursiers.

#### • « La Cressonnière », une résidence étudiante au cœur du Campus

Située au cœur du campus, « La Cressonnière » offre à ses étudiants une **proximité immédiate avec les établissements d'enseignement** : IUT, DUSA, IDL, LEP, ENAP.

Composée de **80 logements** (73 T1 de 18m<sup>2</sup>, 2 T1 bis de 25 m<sup>2</sup>, 5 T1 de 20m<sup>2</sup> pour handicapés, un T4 et un logement de gardien), la résidence sera dotée **d'équipements collectifs** : une salle commune (lieu de rencontre et de service pour les petits déjeuners), un bureau d'accueil et de gestion, des locaux techniques (laverie...), un garage à vélos et un parking de 41 places.

Le site bénéficie d'un **accès gratuit à Internet** via le réseau universitaire « RENATER ».

La construction, bien intégrée dans son environnement (orientation des bâtiments, implantation économique en termes de surface de terrain utilisé), s'inscrit dans une **démarche de développement durable** et propose des installations telles que :

- ❑ chauffage collectif au gaz avec apport solaire pour la production d'eau chaude sanitaire ;
- ❑ éclairage naturel de toutes les parties communes ;
- ❑ évacuation des eaux de pluie par infiltration dans l'environnement immédiat ;
- ❑ ordures ménagères : conteneur enterré et tri sélectif .

La gestion de la résidence est confiée au CROUS qui procédera à l'attribution des logements aux étudiants boursiers. Via le site Internet du CROUS, il est d'ores et déjà possible de se porter candidat à l'attribution d'un logement pour la rentrée 2008. A titre indicatif, le loyer maximum pour un T1 de 18 m<sup>2</sup> s'élève à 200 € hors charges.

**Le logement étudiant en Aquitaine : c'est 2 919 places pour la période 2007-2009, soit :**

- 2 377 places dans des logements neufs ;
- 542 places dans des logements réhabilités.

La résidence étudiante « La Cressonnière » s'inscrit dans ce programme.